

2 H

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 9 RUE DE STRASBOURG
ZI LES CHARMES D'AMONT, 39500 TAVAUX
441 790 680 RCS LONS LE SAUNIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A dix-huit heures trente,

Les associés de la Société 2 H se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- Société ELRAD INVEST, représentée aux présentes par son Président Monsieur Radouan EL MOUNTASSIR, titulaire de 150 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Yohan HAMDAN, titulaire de 1 action nominative ordinaire en pleine propriété,
- Société HY INVEST, représentée aux présentes par son Président Monsieur Yohan HAMDAN titulaire de 349 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yohan HAMDAN, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

UNIQUE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Yohan HAMDAN, de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée,

HY INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 21 000 euros, dont le siège social est 9 rue de Strasbourg, 39500 TAVAUZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 314 940 RCS LONS-LE-SAUNIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Yohan HAMDAN

Société HY INVEST
Représentée par son Président
Yohan HAMDAN

Société ELRAD INVEST,
Représentée par son Président
Radouan EL MOUNTASSIR